

COMPTE-RENDU DE LA 1ÈRE RÉUNION TRIMESTRIELLE

Classes de Première

Mercredi 07 octobre 2020

En présence des Parents Correspondants par visio-conférence : Mesdames Beauvais et de Vries (101), Mesdames Gérard et Stamper (102), Mesdames Bromberg et Yahiaoui (103), Mesdames Laure et Moncan-Belay (104), Mesdames Leproust et Pager (105), Mesdames Dufetelle et Theis (106), Madame Giraud (107), Mesdames Dang-Trung et Delliste (108), Madame Gros-Chapelier (109), Mesdames Attoun (110).

Monsieur Levillain, REP des Premières ; Monsieur Ferdègue, Directeur du Lycée ; Madame Marcin, Présidente de l'Apel, Madame Romey-Baduel, Vice-Présidente de l'Apel Lycée, et Mesdames Bidet et Grangé-Compain, Parents Coordonnateurs Apel en Première.

Monsieur Mallet de Chauny (107), Madame Puigvert (109), Madame Samoura-Pauc (110) ayant été excusés.

En préambule, Messieurs Ferdègue et Levillain remercient les Parents Correspondants et Coordonnateurs ainsi que la Vice-Présidente et la Présidente de l'Apel pour leur investissement cette année.

M.Levillain rappelle que cette réunion est un moment privilégié d'échange REP / équipe des Parents Correspondants, Coordonnateurs et Vice-Présidente Apel, il précise qu'il reste disponible pour tout point et toute question des familles et qu'il ne faut donc pas hésiter à le solliciter.

Prochaines dates repères:

Samedi 17 octobre au dimanche 1er novembre : vacances de la Toussaint

Lundi 2 novembre : journée pédagogique (vacances des cours)

Mercredi 04 novembre et vendredi 13 novembre : évaluation n°1 EPS

Jeudi 5 novembre : AG de l'APEL en visio-conférence

<u>Mardi 1er décembre (23h59)</u>: fin du 1er trimestre et report des notes <u>Lundi 7 au vendredi 11 décembre</u>: conseils de classe du 1er trimestre

Mardi 15 décembre : réunion parents / professeurs

Samedi 19 décembre au dimanche 3 janvier : vacances de Noël

Lundi 4 au vendredi 8 janvier : épreuves communes

Vendredi 29 janvier et mercredi 3 février : évaluation n°2 EPS

La classe de Première ouvre le cycle terminal du lycée, c'est donc une année importante dans la scolarité des élèves. Le rythme et les exigences de travail augmentent sensiblement. Les professeurs ont des attentes plus fortes. Pour certains c'est donc un moment important pour se recentrer sur les matières qu'ils « aiment ». Toutefois, il faut que les élèves travaillent toutes les matières dans le seul objectif de construire leur projet d'orientation. La classe de Première n'est plus une classe de transition. C'est une année de construction et d'acquisition des méthodes d'organisation et de travail.

Ordre du jour

1) Rappels sur la gestion des absences

En cas d'absence non anticipée d'un élève, il est nécessaire de prévenir la vie scolaire en envoyant un email à l'adresse : <u>absence.1.t@smpicpus.fr</u>

La procédure a changé depuis le début de l'année. Il ne faut plus téléphoner à la vie scolaire. L'email permet de garder une trace.

D'autre part, l'envoi d'un email ne justifie pas l'absence. Au retour de l'élève en classe, ce dernier doit remettre à Monsieur Levillain un courrier signé de ses parents, motivant l'absence pour qu'elle puisse être justifiée dans Ecole Directe.

A l'occasion des bilans mi-trimestre, M Levillain souligne qu'il y a encore beaucoup d'absences non justifiées qui apparaissent sur Ecole Directe et invite les parents à les régulariser au plus vite (normalement dès le 1er jour où votre enfant revient en classe) en adressant ce courrier signé et motivé par les parents.

Merci de noter que pour toute communication avec Monsieur Levillain, il faut utiliser son adresse institutionnelle : blevillain@smpicpus.fr et non son adresse personnelle, qu'il avait communiquée à ses élèves l'année dernière pendant le confinement.

2) Les Conseils de mi-trimestre

Ces derniers sont commencés et le bilan de mi-trimestre sera remis en main propre aux élèves. Il s'agit d'un bilan non chiffré, où ne sera pas indiqué la moyenne de l'élève, mais, uniquement à titre d'information, la moyenne générale ainsi que la moyenne la plus haute et la plus basse de la classe.

Sont évalués :

- L'acquisition de la méthode et du savoir (mise au travail, retour au travail et acquis de la classe de Seconde)
- Le travail effectué depuis le début de l'année
- L'attitude de l'élève (en classe et face au travail)

Un avis sera donné:

- L'élève répond aux attentes
- L'élève a pris la mesure des attentes
- L'élève ne répond pas encore aux attentes
- Une mise en garde (dans ce cas, il y a quelque chose qui ne va pas).

Globalement, et à quelques exceptions près, les professeurs ont remonté une envie de bien faire et une écoute, les élèves sont attentifs aux consignes. L'appréciation générale est plutôt positive.

Une appréciation générale sur le premier mois de cours sera également portée dans le bilan de mitrimestre. S'il est indiqué qu'il faut prendre rendez-vous avec le REP ou le Professeur Principal, il faut le faire au plus vite (avant ou au retour des vacances scolaires d'octobre au plus tard).

M Levillain précise que, même s'il n'y a pas ou peu de notes, les professeurs ont évalué les élèves.

3) Point sur la distribution des manuels

Les derniers manuels manquants (Mathématiques, SES, Géopolitique, Allemand) sont arrivés. Les élèves concernés doivent passer à la vie scolaire dès le mercredi 07 octobre pour récupérer leur manuel.

Est-ce que les manuels peuvent être accessibles en ligne sur Ecole Directe ? L'établissement a mis tout en place pour que l'ensemble des manuels de la classe soit mis en ligne au plus vite. Les responsables d'équipe ont contacté les éditeurs qui ,eux seuls, peuvent intégrer sur la plateforme Ecole Directe de l'établissement les liens de connexion aux manuels de l'élève. Lorsque que ces liens sont fonctionnels, chaque professeur doit alors donner l'accès aux élèves de sa classe. L'Apel fera le point sur l'opérationnalité de ces accès d'ici les prochaines vacances scolaires.

A noter, seul à priori l'éditeur « Le livre scolaire « (https://www.lelivrescolaire.fr), qui est un éditeur libre d'accès, n'effectue pas cette démarche puisque l'ensemble des manuels est diffusé en accès libre sur leur site.

4) Préparation du Toeic

La préparation au Toeic est faite via l'option British Studies. Le cours a lieu le jeudi à 17h30 pour les élèves de Première et de Terminale.

Le jeudi 8 octobre, les élèves intéressés doivent se présenter en cours afin que la liste définitive des inscrits soit établie. Cette information est affichée depuis 15 jours devant le bureau de Monsieur Levillain.

5) Communication : Paramétrage Ecole Directe et Compte Google éducation

Ecole Directe est le seul canal d'information et non d'échange utilisé par l'établissement.

Le paramétrage avec toutes les matières du tronc commun et des spécialités par élève est terminé. Si la ligne n'apparaît pas encore sur Ecole Directe, dans les relevés de notes, c'est que les professeurs n'ont pas encore renseigné de notes.

Les familles et les élèves doivent avoir leur propre code pour se connecter et utiliser leur accès famille ou élève. Monsieur Levillain insiste sur le fait que les informations à destination des familles ne sont pas adressées sur la messagerie des élèves et vice-versa.

Pour tout problème d'accès, ou perte de mot de passe Ecole Directe, faire un SEUL email à sosmotdepasse@smpicpus.fr et patienter pour le retour

Cette adresse ne génère pas automatiquement un mot de passe, il faut une intervention humaine, donc un peu de temps. Le mail de réponse est systématiquement envoyé à l'adresse mail des parents, renseignée lors de l'inscription, même si c'est l'élève qui en fait la demande.

Surveillez vos spams, il arrive parfois que les mails de Saint Michel Picpus y soient affectés.

Les professeurs ont pour instruction et obligation pédagogique de remplir le cahier de texte, maintenant que les paramétrages sont terminés (début octobre)

<u>A noter</u>: préférez-vous rendre sur le site web Ecole directe : https://www.ecoledirecte.com/login plutôt que sur l'application mobile, moins de fonctionnalités existent notamment la possibilité de payer vos factures.

Ecole Directe est le seul outil de communication de l'établissement aux familles, consultez-le très régulièrement ; de nombreuses informations sont aussi diffusées sur le site de l'établissement https://www.stmicheldepicpus.fr

<u>Un nouveau compte Google Education</u>: les élèves ont tous reçu les informations de connexion de leur compte Google Education (identifiant et mot de passe). Ces derniers leur ont été remis par leur REP M.Levillain en version papier.

Les élèves ont la possibilité de consulter <u>leur ancien compte jusqu'aux vacances de la Toussaint</u>, le compte sera ensuite supprimé.

Le compte "Google Education" permet à votre enfant d'échanger avec leurs professeurs, d'accéder à des logiciels bureautiques ainsi qu'à l'outil de visioconférence "Google Meet".

Ce compte Google Education est sécurisé. Les données partagées par les utilisateurs de Saint Michel de Picpus (élèves et équipe éducatives) ne sont accessibles par aucun utilisateur externe à l'établissement.

L'accès à ce compte est très important dans une contexte sanitaire instable où des périodes de confinement généralisées ou par classes peuvent être décidées par l'établissement à tout moment.

Vous devez tester avec votre enfant si la connexion à ce compte est bien fonctionnelle. En cas de perte du mot de passe, vous devez également adresser un mail à la même adresse sosmotdepasse@smpicpus.fr

6) Continuité pédagogique

Un important travail a été réalisé sur ce sujet. En cas de confinement (pour une classe ou pour l'établissement dans son ensemble), des solutions très précises sont prévues.

Vous allez recevoir prochainement une charte de 8 pages permettant d'assurer une bonne continuité pédagogique des enseignements. Cette charte a été rédigée dans l'objectif d'assurer des règles de bonnes pratiques pour l'enseignement à distance, en tenant compte du retour d'expérience du confinement de l'année scolaire passée. A noter que l'Apel a été associée à la rédaction de cette charte. Celle-ci précise aux professeurs, élèves et familles comment sera organisée la continuité pédagogique à la maison, ainsi que l'harmonisation des pratiques des enseignants (comme le choix des plateformes à utiliser par exemple).

Une version papier sera remise dans le courant de la semaine du 12 octobre aux élèves et une version numérique sera diffusée aux familles sur Ecole Directe. Monsieur Ferdègue demande à ce que le document soit sorti des sacs des élèves dès distribution et reste à la maison.

En cas de confinement, il sera remis aux élèves un "emploi du temps du confinement". Celui-ci est simplifié (pas de cours de sport, pas de Labo...) et le nombre de cours en visio sera limité à 4 heures

par jour, afin que l'attention des élèves soit maximale. Une journée entière en visio n'est pas souhaitable, ni tenable.

Lorsque l'Agence Régionale de Santé (ARS), et non le chef d'établissement, décide le confinement pour une seule classe, alors le même schéma que pour un confinement total de l'établissement s'appliquera. Le professeur fera son cours dans une salle de cours de Saint Michel de Picpus, en visio, donc au plus proche d'un cours normal grâce aux ENI (Écran Numérique Interactif). A ce jour, aucune classe n'a été fermée par l'ARS.

En revanche, si un élève doit rester chez lui en quarantaine (cas contact ou cas avéré positif), le même dispositif qu'en cas de maladie s'applique. L'élève doit alors se rapprocher de son binôme pour récupérer les cours.

Vous trouverez en annexe un tableau aidant les familles à suivre les bonnes pratiques pour leur enfant au cas où celui-ci serait cas positif à la Covid ou cas contact.

Dans le cas où l'établissement vous alerte pour un cas COVID et place votre enfant dans le cadre de <u>« contact Covid</u> » alors vous recevrez un message sur Ecole Directe vous indiquant désormais explicitement la date de retour de votre enfant.

Attention: le délai de **14 jours** débute dès la réception dudit message. Il est indispensable d'effectuer le test **7 jours après le dernier contact avec le cas Covid confirmé** pour qu'il puisse être significatif. Dès que les résultats attestent la non positivité, votre enfant pourra revenir dans l'établissement, le cas échéant (sans test négatif), **le délai des 14 jours sera incompressible**.

Si votre enfant est testé positivement, alors SEULE une attestation d'un médecin pourra permettre son retour après un délais incompressible de 7 jours.

7) Autorisation de sortie permanente

Les créneaux de spécialité laissent des créneaux libres dans l'emploi du temps, parfois en milieu de journée. L'établissement permet maintenant de sortir en dehors des créneaux autorisés selon des règles précises

Un premier document a été distribué aux familles, demandant une autorisation de sortie permanente signée sur ces seuls créneaux libres planifiés dans l'emploi du temps. Mais trop de documents ont été cochés sur tous les créneaux possibles, pour que l'élève puisse sortir même lors de l'absence ponctuelle d'un professeur. Ce n'est pas l'objectif. En cas d'absence ponctuelle d'un professeur, il est nécessaire de remplir un "mot jaune".

Pour éclaircir le nouveau dispositif, un nouveau document sera remis aux élèves avec au recto de cette autorisation leur emploi du temps nominatif. Il est important de bien en prendre connaissance de cet emploi du temps pour cocher les seuls créneaux de votre enfant répondant à ce dispositif.

Si les familles n'autorisent pas leur enfant à sortir, celui-ci reste dans l'établissement, généralement dans sa salle de classe ou au CDI où il peut travailler.

8) Restauration scolaire

Pour répondre aux besoins des familles un travail d'audit est en cours pour permettre de rendre plus flexibles les modalités de tarification de la cantine. Cette souplesse permettra aux élèves de déjeuner sur place, non plus seulement avec les seules options 4 ou 5 jours par semaine.

Compte tenu de ce changement important, c'est seulement en cours d'année qu'une nouvelle solution de facturation sera validée et vous sera alors reversé au prorata la partie fixe déjà payée par les familles.

La partie fixe du ticket sera alors intégrée dans le prix de chaque plat.

Pour remplir le porte-monnaie des élèves : il faut aller sur le site internet d'Ecole Directe et non sur l'application.

9) Harmonisation des DS et des notes

Pour les DS des matières du tronc commun ou des spécialités, les enseignants ont liberté de faire un sujet commun ou pas. Une épreuve au moins doit être commune, conformément au souhait de la direction. A noter néanmoins que les DS sont souvent différents en début d'année, mais de plus en plus communs ensuite.

<u>Harmonisation des notes</u>: un travail est en cours avec les équipes pédagogiques. C'est un travail sensible pour trouver un juste équilibre entre non pénalisation des élèves (au bac et pour Parcoursup) et des notes qui ne soient pas représentatives du travail de l'élève, au regard des attentes de Saint Michel de Picpus.

Il n'est pas souhaitable d'établir deux bulletins trimestriels différents : un qui serait interne et un externe. L'établissement se dirige donc vers un bulletin traditionnel, mais avec des notes harmonisées entre toutes les classes, ce qui est un vrai changement de pratiques.

Des informations seront communiquées aux familles après les vacances scolaires d'octobre.

10) Organisation des Réunion Parents-Professeurs

Une nouvelle formule en distanciel est en cours de réflexion, compte tenu de la situation sanitaire. Les familles seront informées prochainement.

11) Stage en entreprise

Pour rappel, l'engagement associatif dans le cadre du projet pastoral a maintenant lieu en classe de Terminale.

Les élèves souhaitant faire un stage en entreprise peuvent bénéficier d'une convention de stage établie par l'établissement. Les élèves intéressés doivent demander à M.Levillain la liste des documents à fournir pour obtenir une convention de stage. Un délai de 3 semaines à un mois est à prévoir avant le début du stage pour aboutir à la signature des 3 exemplaires de la convention par l'entreprise, SMP et les parents. La période de stage doit impérativement commencer sur la période scolaire en cours. Il faut que le stage commence pendant la période de « temps solaire » qui s'étend jusqu'au vendredi 6 juillet mais la durée du stage peut s'étaler sur le mois de juillet.

La demande est à adresser en se connectant à l'adresse suivante :

https://forms.gle/Ujy5CefHvk6u7Geg8

12) Réunion présentant les modalités du bac

Cette réunion pourra être envisagée, en fonction de la situation sanitaire. Mais vous pouvez vous reporter d'ores et déjà au document en pièce jointe, qui donne un certain nombre d'informations.

13) Présentation du BDI'O (APEL)

Les élèves de Première sont invités à venir lors de l'ouverture des permanences du BDI'o. Ils y trouveront une équipe de parents bénévoles formés pour dialoguer et s'informer sur l'orientation, se renseigner sur les filières, les métiers, les formations, les dates des salons et des Journées Portes Ouvertes des écoles post-bac...

Rappel horaires ouverture des permanences (lundi 12h-13h30 / mardi 12h-16h / mercredi 9h30-12H30 / jeudi 12h-13h30) en salle 208.

Les élèves peuvent prendre rendez-vous par mail : bdiosmp@gmail.com

L'APEL - BDI'O, en accord avec la direction, propose d'aider les élèves de l'établissement qui souhaitent effectuer un stage mais qui ne parviennent pas à le trouver à venir consulter <u>une « bourse aux stages »</u>, mise en place depuis l'année dernière. <u>Seuls les élèves concernés et intéressés auront accès aux coordonnées de l'entreprise via le BDI'O.</u>

Sont également proposés des ateliers à la demande des professeurs principaux. Ces ateliers sont organisés pendant l'heure de vie scolaire ; en ½ classe ; où des parents bénévoles voient avec eux les différentes étapes d'orientation, et les aident à réfléchir sur leur avenir.

Vos Parents Coordonnateurs des classes de Première

Barbara Bidet & Sophie Grangé-Compain

coordo1ere.apelsmp@gmail.com

Annexe 1 - Pour rappel, le tableau récapitulatif des directives sanitaires dans le cadre de la Covid (document diffusé sur Ecole Directe par Mme Courtoux Escolle le 22/09)

